

Experts-Comptables,
Commissaires aux Comptes,
Associés :

- Yves CASSIN
- Frédéric FRANCE
- Eric CORRET
- Nicolas MORON
- Maxime DEFOSSE
- Charles GOUREAU



MFR DE SEMUR EN AUXOIS

Siège social : 10 rue du Couvent
21140 SEMUR EN AUXOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/07/2019

Cabinet ACC

Siège social : Parc Valmy - 3G rue Jeanne Barret, 21000 DIJON

Membre de la Compagnie Régionale de DIJON

Parc Valmy • 3G rue Jeanne Barret • Le Quatuor • 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 • Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 • E-mail : acc@experts-acc.fr • www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté et inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/07/2019

A l'assemblée générale de la MFR DE SEMUR EN AUXOIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la MFR DE SEMUR EN AUXOIS relatifs à l'exercice clos le 31/07/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/08/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à DIJON, le 17/10/2019

Le cabinet ACC,
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2019 12			Exercice N-1 31/07/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 217	3 138	2 079		2 079	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	113 527	12 071	101 456	101 456		
	Constructions	4 243 603	2 788 083	1 455 521	1 652 967	-197 446	-11.94
	Installations techniques Matériel et outillage	103 122	84 703	18 418	21 469	-3 050	-14.21
	Autres immobilisations corporelles	683 012	652 823	30 189	36 974	-6 785	-18.35
	Immobilisations en cours	7 320		7 320	3 840	3 480	90.63
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 229		1 229	1 229		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	226		226	226		
Total I		5 157 257	3 540 818	1 616 439	1 818 161	-201 722	-11.09
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	4 451		4 451	2 163	2 288	105.77
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 002		7 002	4 774	2 229	46.69
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	70 245	36 262	33 984	43 633	-9 649	-22.11
	Autres créances	182 016		182 016	209 195	-27 179	-12.99
	Valeurs mobilières de placement	306 028		306 028	302 078	3 950	1.31
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 222 922		1 222 922	1 043 791	179 131	17.16
	Charges constatées d'avance (3)	34 275		34 275	31 277	2 998	9.58
	Total III	1 826 940	36 262	1 790 678	1 636 910	153 768	9.39
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 984 197	3 577 080	3 407 117	3 455 071	-47 954	-1.39

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/07/2019 12	Exercice N-1 31/07/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	729 557	729 557		
	Ecarts de réévaluation	2 851	34 505	-31 654	-91.74
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 565 815	1 413 020	152 795	10.81
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	106 001	152 795	-46 794	-30.63
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	765 217	903 706	-138 489	-15.32
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	3 169 442	3 233 584	-64 141	-1.98
	Total II				
	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques	41 770	32 086	9 684	30.18
	Provisions pour charges				
DETTES (1)	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	41 770	32 086	9 684	30.18
	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers	16 941	28 849	-11 908	-41.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 090	7	1 083	NS
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 748	13 458	12 290	91.32
	Dettes fiscales et sociales	90 159	90 064	95	0.11
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes de Régularisation	Autres dettes	353	1 028	-674	-65.61
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	61 614	55 996	5 618	10.03
	Total IV	195 905	189 402	6 503	3.43
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 407 117	3 455 071	-47 954	-1.39

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

134 291

133 405

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2019 12	31/07/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	569 989	568 163	1 826	0.32
Production stockée				
Production immobilisée		1 263	-1 263	-100.00
Subventions d'exploitation	1 070 134	1 039 274	30 861	2.97
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	46 424	57 441	-11 017	-19.18
Collectes				
Cotisations	8 091	8 140	-49	-0.60
Autres produits	136 186	143 063	-6 877	-4.81
Total I	1 830 824	1 817 344	13 481	0.74
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	106 672	106 718	-47	-0.04
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	-2 288	-111	-2 177	NS
Autres achats et charges externes	337 012	296 883	40 129	13.52
Impôts, taxes et versements assimilés	26 398	27 002	-603	-2.23
Salaires et traitements	690 113	671 016	19 097	2.85
Charges sociales	238 117	243 196	-5 079	-2.09
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	244 900	253 008	-8 107	-3.20
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	12 310	13 819	-1 509	-10.92
Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 684	4 281	5 403	126.21
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	67 540	54 046	13 494	24.97
Total II	1 730 459	1 669 859	60 600	3.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	100 365	147 485	-47 120	-31.95
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2019 12	31/07/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations		2 291	-2 291	-100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	5 990	1 734	4 256	245.44
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 990	4 025	1 966	48.84
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		127	-127	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		127	-127	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)	5 990	3 898	2 092	53.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	106 355	151 383	-45 028	-29.74
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	500	994	-494	-49.70
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 500	-1 500	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	500	2 494	-1 994	-79.95
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		527	-527	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		527	-527	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	500	1 967	-1 467	-74.58
Impôts sur les bénéfices (IX)	854	555	299	53.87
Total des produits (I+III+V+VII)	1 837 314	1 823 862	13 452	0.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 731 313	1 671 067	60 246	3.61
Solde intermédiaire	106 001	152 795	-46 794	-30.63
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	106 001	152 795	-46 794	-30.63

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 407 117.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 830 824.22 Euros et dégagant un excédent de 106 001.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une correction d'erreur a été comptabilisée dans les fonds associatifs à la clôture 31/07/2019 concernant des dotations aux amortissements non comptabilisées en début de plan d'amortissement d'un bâtiment acquis en 1998. Le montant de ces amortissements est de 31 654 € et a été déduit des amortissements antérieurs, en contrepartie du compte d'écarts de réévaluation apparaissant dans les fonds associatifs. L'impact de ces amortissements concernent les exercices antérieurs, le résultat au 31/07/2019 n'a donc pas été impacté

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par la loi de 1901 qui régie les associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Etat des immobilisations

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE

Le Commissaire aux Comptes

ACC

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 097		2 120
TOTAL			
Terrains	113 527		
Constructions sur sol propre	3 299 658		24 764
Installations générales agencements aménagements des constructions	898 951		20 230
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	102 615		3 506
Matériel de transport	235 127		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	381 350		18 085
Emballages récupérables et divers	48 066		2 646
Immobilisations corporelles en cours	3 840		3 480
TOTAL	5 083 134		72 711
Autres participations	1 229		
Prêts, autres immobilisations financières	226		
TOTAL	1 455		
TOTAL GENERAL	5 087 687		74 832

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 217	5 217
TOTAL				
Terrains			113 527	113 527
Constructions sur sol propre			3 324 422	3 324 422
Installations générales agencements aménagements constr.			919 181	919 181
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 000		103 122	103 122
Matériel de transport			235 127	235 127
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 262		397 173	397 173
Emballages récupérables et divers			50 712	50 712
Immobilisations corporelles en cours			7 320	7 320
TOTAL		5 262	5 150 584	5 150 584
Autres participations			1 229	1 229
Prêts, autres immobilisations financières			226	226
TOTAL			1 455	1 455
TOTAL GENERAL		5 262	5 157 257	5 157 257

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 097	41		3 138
Terrains	12 071			12 071
Constructions sur sol propre	2 020 702	195 507		2 216 209
Installations générales agencements aménagements constr.	524 940	46 934		571 874
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	81 147	6 557	3 000	84 703
Matériel de transport	215 493	8 591		224 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	366 228	17 485	2 262	381 451
Emballages récupérables et divers	45 848	1 440		47 288
TOTAL	3 266 428	276 513	5 262	3 537 680
TOTAL GENERAL	3 269 525	276 554	5 262	3 540 818

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	41				
Constructions sur sol propre	195 507				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	46 934				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 557				
Matériel de transport	8 591				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 485				
Emballages récupérables et divers	1 440				
TOTAL	276 513				
TOTAL GENERAL	276 554				

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	32 086	9 684			41 770
TOTAL	32 086	9 684			41 770

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	39 537	12 310	15 586		36 262
TOTAL	39 537	12 310	15 586		36 262
TOTAL GENERAL	71 623	21 994	15 586		78 032
Dont dotations et reprises d'exploitation		21 994	15 586		

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	226	226	
Clients douteux ou litigieux	36 615	36 615	
Autres créances clients	33 630	33 630	
Personnel et comptes rattachés	37	37	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 188	1 188	
Divers état et autres collectivités publiques	15 742	15 742	
Groupe et associés	164 566	164 566	
Débiteurs divers	483	483	
Charges constatées d'avance	34 275	34 275	
TOTAL	286 763	286 763	

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE.
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	25 748	25 748		
Personnel et comptes rattachés	25 164	25 164		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 448	40 448		
Impôts sur les bénéfices	854	854		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 923	2 923		
Autres impôts taxes et assimilés	20 769	20 769		
Groupe et associés	16 941	16 941		
Autres dettes	353	353		
Produits constatés d'avance	61 614	61 614		
TOTAL	194 815	194 815		

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16 192
Disponibilités	994
Total	17 186

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 626
Dettes fiscales et sociales	46 808
Total	55 435

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	34 275
Total	34 275
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	61 614
Total	61 614

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE <i>Le Commissaire aux Comptes</i> ACC	Personnel salarié
Cadres		14
Employés		11
Total		25

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La provision retraite a été comptabilisée en provision pour charges dans le passif du bilan pour un montant de 41 770 € pour l'exercice clos le 31/07/2019.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	3 518
45 à 54 ans	11 à 20 ans	31 548
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 704
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		41 770

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE

Le Commissaire aux Comptes

ACC

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels